



**Procès verbal
de l'Assemblée Générale Ordinaire
de l'Association Accueillir et Partager***

qui s'est tenue le 14 novembre 2018

**au siège social
Centre Paroissial Saint-Augustin
10 rue Mirabeau
35700 – Rennes**

**pour la période d'exercice
du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018**

*** Association loi de 1901- Statuts arrêtés par les assemblées générales du 13 octobre 1979, du 22 mars 1982 et du 27 novembre 2009**

Procès Verbal

Association Accueillir et Partager

14 novembre 2018

En réponse à la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire effectuée par courrier le 22 octobre 2018, 37 membres de l'association sont présents et ont élargé la feuille de présence et 24 pouvoirs sont distribués aux membres présents. Soit un total de 61 votants.

Introduction à l'Assemblée Générale par :

- *D'une part, présentation par Natalia Rodriguez du « Réseau Louis Guilloux » qui fait régulièrement appel à nous depuis 2013 (don mobiliers et prêts financiers).*
- *D'autre part, visionnage du film « Regards croisés Réfugiés et accueillants » de Peter SHAZO et Olive LEMASNE*

1. Rapport moral (Christine Massart)

Le conseil d'administration s'est réuni 9 fois du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018. Il est constitué de 15 membres et 4 invités participent plus ou moins régulièrement à nos rencontres.

→ Les membres du conseil assurent essentiellement le suivi des différentes activités : prêts, meubles, hébergements, bons alimentaires, et permettent ainsi aux actifs de prendre du recul.

→ Cette année écoulée le conseil d'administration a suivi plus précisément la mise en œuvre des projets particuliers pour lesquels il avait été sollicité l'année précédente et qu'il s'était engagé à soutenir. Ce sont des projets dont nous vous avons parlé lors de la dernière Assemblée Générale et pour lesquels nous allons vous rendre compte aujourd'hui.

Il s'agissait de

1 - Notre participation au couloir humanitaire mis en place entre le Liban et la France pour l'accueil de réfugiés syriens se trouvant dans des camps de réfugiés au Liban. Une famille syrienne est arrivée le 29 janvier 2018.

2 - La mise en place d'un hébergement temporaire pour une famille albanaise constituée d'un couple et de 2 enfants avec un accompagnement humain de plusieurs membres de l'association. Nous nous sommes engagés pour une durée de 1an, pour permettre à cette famille d'avancer sereinement dans l'obtention du titre de séjour « parent d'enfants malade » Cet hébergement a débuté le 23 octobre 2017 au centre de la Hublais à Cesson en lien avec Habitat et Humanisme. Nous avons opté pour prolonger cet accueil de 6 mois.

→ autre particularité de cette année : Nous avons aussi pris une décision par rapport à un don exceptionnel de 6900 euros fait par un particulier et que nous souhaitons utiliser pour la formation des jeunes et l'intégration des migrants.

→ Le conseil d'administration organise aussi un temps convivial avec les personnes aidées. Nous avons ainsi accueilli l'an dernier une petite centaine de donateurs et personnes aidées pour un repas partagé à l'approche de Noël. Le service était assuré par des scouts.

→ Le conseil d'administration se préoccupe aussi de la dimension spirituelle de ses actions qu'il porte dans la prière en animant tous les ans une célébration du temps de l'Avent et la célébration du Vendredi Saint. Cette année encore une fraternité synodale aidants-aidés s'est retrouvée 3 fois dans le cadre de la démarche synodale proposée par l'évêque. Cette fraternité a échangé et réfléchi à des propositions pour que l'Église soit plus vivante et plus accueillante et plus proche des personnes en situation de pauvreté. C'est ainsi qu'un membre par mois est désigné pour écrire une intention de prière en lien avec notre vécu dans le livre de prière mis à la disposition de tous à la messe le dimanche

→ Enfin nous nous étions engagés à associer plus étroitement la communauté paroissiale à nos actions : nos appels ont été entendus puisque nous avons de nouveaux bénévoles au niveau de nos différentes actions et au niveau du conseil d'administration.

→ Dans nos réunions émergent de façon récurrente une question pour laquelle nous n'avons actuellement pas de réponse et que nous continuons à creuser : comment prendre en compte les besoins en hébergement ? Peut-on intervenir autrement que par des nuitées d'hôtel ? Comment avancer sur cette question avec d'autres associations ?

2. Rapport d'activité

a. Les Prêts (Marie Christine James, Bruno Crépin et Louis Rossignol)

29 nouvelles personnes ont pu être aidées du 23 octobre 2017 au 5 septembre 2018 pour un montant total de 13 595,17 €, soit 800 € de plus qu'en 2017.

Ce qui fait un prêt moyen de 468,76 € (avec une amplitude de 107 à 1600 €).

Les sollicitations viennent le plus souvent (23 fois) des travailleurs sociaux des CDAS, par ordre de fréquence : CDAS Kléber : 11 personnes / CDAS Maurepas : 4 personnes / CDAS Blosne : 2 personnes / CDAS Cleunay : 4 personnes / CDAS « couronne de Rennes » : 2 personnes.

Les autres demandes nous proviennent de la CIMADE, du « collectif du 6 », de l'association « Bienvenue », du CAO.

Certaines personnes nous contactent directement parce qu'elles ont déjà été aidées par le passé ou ont vu l'action de l'association sur le site Internet de la paroisse Saint-Augustin.

Les motifs de la demande

- Dans 18 % des prêts, il s'agit d'effacer un découvert bancaire occasionné par des événements divers : paiement d'un emplacement de parking de camping-car, frais d'obsèques et de mariage, suspension d'allocation chômage pour un rendez-vous raté avec Pôle emploi, femmes seules travaillant à mi-temps
- Dans 9% des prêts, cette aide a été apportée pour couvrir des frais liés au loyer, charges ou taxe d'habitation
- Une part importante a été consacrée à des prêts de formation : inscription en faculté, ou IUT, pour le paiement d'heures de leçons de conduite permettant d'accéder à un emploi.

- Six personnes nous ont sollicité pour des frais de passeport, titres de séjour, paiement d'acte de mariage ou de naissance.

Les 10 derniers prêts correspondent à des motifs très variés : un bilan auditif, facture d'électricité facture de gaz, et un impôt d'une mère décédée, frais d'avocats à l'occasion d'un divorce, frais de crèche, frais de cantine, billet d'avion pour aller voir des parents âgés et rembourser un compatriote, achat d'un vélo.

Bilan financier des prêts et évolution

- 2018 : 29 dossiers pour 13 595 €
- 2017 : 27 dossiers pour 12 712 €
- 2016 : 24 dossiers pour 10 330 €

Remboursement des prêts

Chaque mois nous émettons, le 6 ou 10 du mois, environ 35 prélèvements pour remboursement de prêts.

Nous avons actuellement 140 dossiers ouverts dont beaucoup sont inactifs mais provisionnés en risque de perte. Sur les 29 nouveaux dossiers ouverts, nous avons encaissé 2725 € pour 17 personnes.

Sur la totalité des encaissements de remboursement de prêt, nous avons reçu 8960 €, pour 51 personnes, dont 14 ont terminé leur dossier (1795 €).

7 dossiers ont été soldé en pertes pour 3120 €, mais ils étaient déjà provisionnés pour cette somme.

Il reste donc 123 dossiers ouverts, pour un encours de 43 725 €.

Parmi ces dossiers, 80 sont provisionnés en risque de perte pour un global de 29067 euros.

Chaque mois nous avons des impayés pour opposition, contestation, refus, ou compte soldé. Quand les prêts doivent être remboursés en argent liquide (en l'absence de compte bancaire), très peu d'échéances sont honorées.

Souvent, ces demandeurs de prêt viennent sans RIB ou oublient de le renvoyer, ou changent leur numéro de téléphone, ou changent d'adresse, sortent de CADA, sont expulsés.

Présentation de 2 situations par Bruno Crépin

b. Les meubles (Claude Cancès, Patrick Gallen, Louis Rossignol)

Nous avons reçu des meubles de 89 donateurs que nous avons redistribués à 122 bénéficiaires après stockage plus ou moins long dans nos trois garages. 125 opérations d'enlèvement et 138 livraisons car nous intervenons parfois à plusieurs reprises chez la même personne.

Nous utilisons toujours le camion du Secours Catholique le lundi et il nous arrive d'en louer un quand celui du Secours Catholique n'est pas disponible, ce qui a été le cas en début d'année à la suite d'un accident. Nous avons marqué un temps d'arrêt dans la distribution pendant les deux mois d'été mais les demandes n'ont pas cessé pour autant.

Deux opérations spéciales avec location de camions ont été effectuées pour récupérer des meubles en garde-meuble mais pas de déménagement à proprement parler cette année.

Pour remuer ses meubles : Henri, Patrick et Claude.

Aidées par Jean-Claude, Philippe, Pierre, Blaise (qui nous a quitté maintenant qu'il a un emploi), Nazar, Jean et Papy. Tout récemment trois nouveaux équipiers sont venus grossir l'équipe des chauffeurs.

Cette activité est lourde et chronophage : outre le temps passé à transporter les meubles, il y a aussi la réception des offres et des demandes et l'organisation des tournées.

L'équipe a toujours plaisir à travailler ensemble et trouve sa récompense devant les appartements bien meublés et le sourire des bénéficiaires.

Pour cette activité, nous louons 2 garages à ESPACIL, pour un coût de 1844 €. Nous utilisons le camion du secours catholique, ou ponctuellement un camion de location. Les appareils électroménagers reçus sont vérifiés par l'entreprise ENVIE 35 suivant une convention de partenariat, avant d'être livré.

Cette charge globale s'élève à 4007€, comprenant la location des garages, des camions, le carburant, l'entretien et la taxe habitation pour les garages de stockage.

c. Les hébergements d'urgence (Christine Massart et Louis Rossignol)

Nous nous sommes déplacés 47 fois à l'hôtel pour emmener des familles ou femmes seules ou personnes malades. Au total cela fait 57 adultes et 43 enfants, soit 10 couples mais aussi des femmes seules avec ou sans enfants (1 femme seule avec 5 enfants) .

Nous nous sommes déplacés 15 fois à l'hôtel (1 fois sur 3) pour des personnes en situation régulière donc non migrantes, à la rue le plus souvent à cause de violence conjugale, une fois violence familiale, 2 jeunes filles en rupture familiale, une fois sortie de prison, une fois somalienne ayant un titre de séjour en attente de logement social, une fois une femme mise dehors par son propriétaire pour loyer non déclaré, une personne harcelée par son voisinage, une étudiante virée de la résidence universitaire du fait de l'arrivée de la petite sœur handicapée, une jeune fille SDF,

Nous nous sommes déplacés 32 fois à l'hôtel pour des migrants (donc 2 fois sur 3) ce sont soit des primo-arrivants, soit des personnes déboutées qui doivent quitter le CADA, qui font des recours : Albanais, Géorgiens, RDC, Camerounais, Nigérien, Arménien, Russo-kazak, Rwandais, Kabile, Somalien, Marocain

Ces personnes sont orientées vers nous le plus souvent par les assistantes sociales des CDAS (18 fois) avec par ordre de fréquence : CDAS Cleunay, CDAS Villejean, CDAS Couronne Rennaise Est, CDAS Couronne Rennaise Sud, CDAS Maurepas, CDAS Blosne .

-Orientés aussi par l'Hôpital-Sud, COALLIA, l'équipe migrants du Secours Catholique, l'Equipe-Prison du Secours-Catholique, l'association Bienvenue, Habitat et Humanisme, Ordre de Malte, St Vincent de Paul, Tabitha Mordelle...

Cette activité nécessite une grande disponibilité pour les appels imprévus.

Parfois nous devons refuser des demandes quand les hôtels sont complets surtout lors de congrès (en particulier : « le Space ! ...»)

Bilan financier des hébergements : 417 nuitées pour un coût global de 7320 € (en 2017: 484 nuitées pour 8693 €, et en 2016: 358 nuitées pour 5252 €, et en 2015: 86 nuitées pour 1644 €),

d. Les bons alimentaires (Michel Macé et Louis Rossignol)

Notre public concerne essentiellement les personnes en situation intermédiaire, en cours de demande de droits, n'ayant donc transitoirement le droit à rien.

38 bons alimentaires ont été délivrés cette année soit une dépense de 1176 €.

(En 2017, nous avons donné 57 bons soit 1506 €)

On constate une très nette diminution des demandes par les services sociaux.

Question : les CDAS sont-ils au courant de cette possibilité ? Sont-ils encore intéressés ?

À signaler également parmi les dons une aide pour une famille, pour le paiement des factures de cantine, et les trajets pour l'enfant qui est scolarisé à Rennes, soit un montant de 365 €.

e. Accompagnement de familles migrantes (Christine Massart, Jacques Brisson, Louis Rossignol)

- Une famille albanaise avec 2 enfants (Jacques Brisson) :

Suite à un appel à financement solidaire ciblé sur un hébergement d'urgence pour cette famille, Accueillir et Partager a passé convention pour la location d'un appartement avec Habitat et Humanisme en vue d'accueillir la famille. Aujourd'hui, la famille reste dans l'attente de son autorisation de séjour au titre de « Parents d'enfant malade ».

Pour cette famille albanaise : nous disposons d'un budget par des « dons fléchés » spécifiques, donc un budget spécifique de 5600 €, dont actuellement 3575 € sont dépensés.

- Une famille syrienne (Christine Massart)

La famille syrienne, avec 3 enfants est arrivée du Liban dans le cadre du couloir humanitaire entre la France et le Liban. Ils sont logés dans un appartement que nous louons à AIVS et accompagnés pendant les 6 premiers mois par une vingtaine de bénévoles. Ils ont obtenu fin août une protection subsidiaire qui leur donne un titre de séjour de 1 ans renouvelable avec autorisation de travailler. Ils font un recours pour obtenir un statut de réfugiés. Une demande de logement est en cours pour leur permettre d'être totalement autonomes.

Pour cette famille syrienne, adressée par le « couloir humanitaire », la dépense est évaluée à 8272 € à ce jour.

3. Rapport financier (Louis Rossignol)

Les ressources de l'association proviennent de deux sources essentiellement :

- Les remboursements sur les prêts déjà effectués ou en cours : 51 remboursements sur l'année, soit 8960 €
- Les dons par les donateurs : 90 adhérents et bienfaiteurs pour une somme de 23 263 €. Parmi eux, 18 donateurs à titre exceptionnel pour accompagner la famille albanaise. 10 donateurs ont opté pour le prélèvement mensuel.

Les autres ressources sont :

- versement exceptionnel du crédit agricole pour participation à la collecte des déchets : 2000 €
- un don exceptionnel par un particulier : 6900 €
- participation reçue pour les déménagements et les meubles (CAF, FSL, personnes aidées) : 273 €

Le résultat final est positif : 2960 € (pour mémoire : 1690 € en 2017).

(Voir les bilans en fin de compte rendu)

4. Intervention de Pierre Navarre

A propos du collectif « Le sac, ma maison ». Notre association a participé à la gestion financière de la réalisation de ce film. Ce film est passé environ 30 fois dans les salles de cinéma, pour des groupes de 40 à 150 personnes, et une fois un passage au « Triangle » à

Rennes pour 350 personnes. Chaque passage du film est suivi par des échanges entre la salle et six ou sept « copains » qui viennent toujours avec plaisir participer à ces soirées. Le collectif continue donc de vivre, avec des copains qui apprennent peu à peu à prendre la parole.

Il y a maintenant un nouveau projet de vidéo. En effet il y a une génération nouvelle de « copains de la rue » qui veulent aussi prendre la parole. Il y a environ une dizaine de personnes pour un projet qui se ferait en lien avec la « maison de la communication » du diocèse. Encore une fois il s'agit de donner la parole à ceux que l'on n'entend jamais...

5. Vote et élection

61 voix exprimées.

rapport moral : → Unanimité

rapport d'activité : → Unanimité

rapport financier : → Unanimité

Élection au conseil d'administration

Etaient membres du CA : Claude Cancès (Secrétaire adjointe), Bernard Cornudet (Vice-président), Patrick Gallen (Vice-président), Armelle Henry, Marie-Christine James, Michel Le Goff, Marcel Le Hir, Henri Lefeuvre, Michel Macé, Christine Massart (Présidente) Vincent Massart (Secrétaire), Françoise Mongermont, Bertrand Peguy, Louis Rossignol (Trésorier), Norbert-Marie Sonnier.

Trois personnes posent leur démission: Armelle Henry, Michel Legoff, Françoise Mongermont

Deux personnes se présentent au conseil d'administration : Bruno Crépin, Jacques Brisson
→ Unanimité des voix en faveur de leur intégration au Conseil d'Administration.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, l'assemblée générale s'est achevée à 22 h30.

Rennes, le 14 novembre 2018,

La Présidente de séance
Christine Massart

Le Secrétaire de séance
Vincent Massart

Désignation de l'entreprise		Accueillir et Partager					
				Exercice N	Exercice N - 1		
				1	2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*	EJ)	DG		
	Report à nouveau			DH	55 344,44	53 654,37	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 959,72	1 690,07	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)				DL	58 304,16	55 344,44
	Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées				DN			
TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)				DR		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif)	EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX			
	Dettes fiscales et sociales			DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	2 206,99	1 050,81	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)			EB			
TOTAL (IV)				EC	2 206,99	1 050,81	
Écarts de conversion passif* (V)				ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	60 511,15	56 395,25	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
		Écart de réévaluation libre		1D			
		Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*			EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

Ces états ne peuvent être transmis sous cette forme à l'administration fiscale, ils ne sont pas agréés.

Désignation de l'entreprise : <u>Accueillir et Partager</u>		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2	Total 3	4	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens services* }	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	23 422,98	15 636,64
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			FP	3 720,00	4 831,00
	Autres produits (1) (11)			FQ	273,33	232,01
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	27 416,31	20 699,65
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	585,96	340,86
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	26 641,09	15 011,60
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	222,00	221,00
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		GC	2 890,00	2 818,00
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges			GE	3 281,71	1 996,87
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	33 620,76	20 388,33
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-6 204,45	311,32
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	264,17	378,75
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)			GP	264,17	378,75	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)			GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	264,17	378,75
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-5 940,28	690,07

Ces états ne peuvent être transmis sous cette forme à l'administration fiscale, ils ne sont pas agréés.

Désignation de l'entreprise		Accueillir et Partager		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 8 900,00	1 000,00	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 8 900,00	1 000,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 8 900,00	1 000,00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 36 580,48	22 078,40	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 33 620,76	20 388,33	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN 2 959,72	1 690,07	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	TG	
	(3) dont {	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
		primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A3	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A4			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Ces états ne peuvent être transmis sous cette forme à l'administration fiscale, ils ne sont pas agréés.